



## Fiche 1 Impliquer durablement les élus et les services

### « Expliquer », « Réexpliquer », « Rassurer »

- Préciser le **sens du mot Agenda 21** et chercher à lui donner une signification locale.
- Rassurer sur la **compatibilité entre le temps politique et le temps du projet** : le temps de la réflexion sur 2/3 ans, le temps long de la stratégie à 20 ans, le temps de l'action à 5 ans et le temps court de certaines actions démonstratrices à 1 ou 2 ans.
- Prendre le temps de **réexpliquer les bases tout au long de la démarche** (lors des temps de restitution par exemple).

### Définir l'ambition de la démarche en toute honnêteté et transparence

- Formaliser l'**implication des acteurs au plus haut niveau** (maire/président, DGS, SG), en précisant qu'une implication forte donnera un signal important et inscrira le projet comme une priorité.
- **Repérer les personnes motivées** et constituer une « équipe projet » de personnes ressources.
- Formaliser la démarche : **préciser les rôles de chacun**. Il est important notamment de légitimer l'action du référent Agenda 21 par une lettre de mission et d'expliquer ce qu'on attend des différents services, des élus, l'investissement que cela représente pour chacun en termes de temps à consacrer, et les moyens qu'on se donne pour produire le diagnostic.

## Et dans la pratique ?

### Entretenir une dynamique collective

- Fixer une certaine **fréquence de réunions** et faire des points d'étapes réguliers (tous les 2 ou 3 mois environ).
- Rendre compte du chemin parcouru : **montrer régulièrement les progrès et les changements atteints** et informer les élus et les services des avancées du projet.
- Utiliser les **supports de communication** (interne et externe) existants et attractifs.
- Travailler sur des **productions communes** (guides internes, événementiel ...).
- Proposer des **actions conviviales et ludiques** : ateliers et méthodes d'animation ludiques, valorisation des engagements et des actions (challenges interservices, sorties pédagogiques, café débats internes, petits déjeuners thématiques...).



## Fiche 1 Impliquer durablement les élus et les services

### Aller au contact des services (entretiens individuels, réunions interservices, etc.)

- Ajuster le **langage** en fonction du **niveau de connaissance des interlocuteurs** et en fonction de la maturité de la collectivité au regard d'une démarche Agenda 21.
- **« Prendre la température » au sein des services** : dégager les niveaux de sensibilité à la démarche Agenda 21 et aux principes de développement durable en général.
- Identifier **les points de blocage et leviers possibles**.
- Valoriser les **actions déjà menées, les pratiques existantes** en phase avec la démarche, premiers exemples qui montrent que le projet est « concret » et « atteignable ».
- **Être à l'écoute** des idées et des attentes exprimées par les services (ex : questionnaire sur les projets DD, sur les éco-gestes,...)
- **Interroger les services sur les actions envisageables** : quelles actions existantes pourraient être rattachées à la démarche Agenda 21 (politiques et pratiques internes)? Comment aller plus loin ? Sur quoi faut-il travailler en particulier ?

### Être concret et opérationnel

- Prendre des **exemples très concrets sur la situation particulière de la collectivité** : Que veut dire « faire du développement durable » sur notre territoire ? Quels bénéfices peut-on en retirer ? S'inspirer des expériences intéressantes menées sur des territoires comparables.

## Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

